

# LA CONFÉRENCE

## DE L'ACP

- Solvabilité II - Pilier 3 :  
vers une nouvelle information prudentielle

Vendredi 7 octobre 2011 - Palais Brongniart

---

# Introduction

**Danièle Nouy,  
Secrétaire général de l'ACP**

# Sommaire

Conférence animée par Philippe Richard, *Directeur des affaires internationales de l'ACP*

1. Etat de préparation du marché à Solvabilité II
2. Introduction générale sur le Pilier 3
3. Mise en place d'une nouvelle « comptabilité » prudentielle
4. Evolution de la comptabilité sociale en normes françaises

# Sommaire

1. Etat de préparation du marché à Solvabilité II
  - ❑ Marie-Laure Dreyfuss, *adjoint au directeur de la Direction des contrôles spécialisés et transversaux*
2. Introduction générale sur le Pilier 3
3. Mise en place d'une nouvelle « comptabilité » prudentielle
4. Evolution de la comptabilité sociale en normes françaises

# Questionnaire de l'ACP sur la préparation du marché à Solvabilité 2

- ❑ **Mise en ligne d'un questionnaire**
  - ⇒ *Identifier les principales préoccupations des organismes*
  - ⇒ *Évaluer le niveau général de préparation*
  - ⇒ *Suivre l'avancée des travaux des organismes*
  
- ❑ **Demande d'une feuille de route**
  
- ❑ **Le questionnaire est très détaillé :**
  - 177 questions ouvertes ou fermées
  - La gestion du projet et l'anticipation de l'application des piliers 2 et 3 sont au centre de cet exercice

# Gouvernance du projet

- Identification des changements d'organisation ou des méthodes de travail imposés par Solvabilité 2

	Oui, partiellement	Oui, intégralement	Non	Total
Mutuelles	82,0	5,5	12,5	100,0
SAM	80,0	16,4	3,6	100,0
IP	91,7	0,0	8,3	100,0
SA	68,3	21,2	10,6	100,0
Total	79,0	10,6	10,4	100,0

# Niveau général de préparation

## □ Existence de plans d'actions

	Oui	Non	TOTAL
Sur le pilier 1	86	14	100
Sur le pilier 2	84	16	100
Sur le pilier 3	53,2	46,8	100

# Niveau général de préparation

## □ Existence d'un plan d'actions sur le pilier 1

	Oui	Non	Total
Mutuelles	79,1	20,9	100,0
SAM	92,7	7,3	100,0
IP	94,4	5,6	100,0
SA	93,2	6,8	100,0
Total	86,2	13,8	100,0



# Niveau général de préparation

## ❑ Existence d'un plan d'actions sur le pilier 2

	Oui	Non	Total
Mutuelles	79,7	20,3	100,0
SAM	94,5	5,5	100,0
IP	77,8	22,2	100,0
SA	89,3	10,7	100,0
Total	84,1	15,9	100,0

# Niveau général de préparation

## □ Existence d'un plan d'actions sur le pilier 3

	Oui	Non	Total
Mutuelles	37,1	62,9	100,0
SAM	74,5	25,5	100,0
IP	58,3	41,7	100,0
SA	70,9	29,1	100,0
Total	53,2	46,8	100,0

# Niveau général de préparation

## □ Contenu du ou des plans d'actions

	Pas pris en compte	pris en compte	TOTAL
Calcul du SCR	3,1	96,9	100
Adaptation des systèmes d'information	5,2	94,8	100
collecte et qualité des données	4,2	95,8	100
Gouvernance et organisation	3,6	96,4	100
Responsabilités et délégations de pouvoir	3,9	96,1	100
Contrôle interne	2,6	97,4	100
ORSA	10,9	89,1	100
Informations destinées au public	16,7	83,3	100
Reporting destiné à l'ACP	11,2	88,8	100

# Niveau général de préparation

- ❑ Les organismes qui n'ont pas encore lancé de plan d'actions prévoient de le faire ultérieurement

	Avant décembre 2011	Avant juin 2012	Après juin 2012	Total
Mutuelles	31,8	54,5	13,6	100,0
SAM	16,7	75,0	8,3	100,0
IP	44,4	44,4	11,1	100,0
SA	33,3	62,5	4,2	100,0
Total	31,5	57,7	10,8	100,0

# Niveau général de préparation

- ❑ Existence d'un processus d'évaluation du niveau de préparation

	Fréquence
Oui	83,6%
non	16,4%
Total	100,0%

- ❑ Fréquence de cette évaluation

	Fréquence
Mensuelle	19,5%
Bimensuelle	10,4%
Trimestrielle	28,3%
Semestrielle	9,6%
Non définie	32,1%
Total	100,0%

# Niveau général de préparation

- Application des spécifications techniques de QIS5 sur les comptes 2010

	Fréquence
Non réponse	3,0%
Oui	73,2%
Non	23,9%
Total	100,0%

	Oui	Non	Total
Mutuelles	71,9	28,1	100,0
SAM	81,5	18,5	100,0
IP	83,3	16,7	100,0
SA	75,7	24,3	100,0
Total	75,3	24,7	100,0

# Gouvernance du projet

## □ Pilotage du projet

	Fréquence
Conseil d'administration	39,5%
Comité de pilotage	38,8%
Dirigeant salarié	38,5%
Direction financière	36,2%
Direction des risques	28,3%
Direction comptable	27,0%
Direction technique	19,4%
Prestataire extérieur	19,4%
Direction ou au service actuariat	15,3%
Maison mère ou autre entité du groupe	13,5%
Direction audit interne	11,0%
Directoire	7,4%
Secrétariat général	4,6%
Personne en particulier	2,0%
Conseil de surveillance	0,8%

# Gouvernance du projet

## □ Services impliqués dans le projet

	Fréquence
Directeur général	90,3%
Conseil d'administration	79,8%
Direction financière	75,0%
Direction comptable	71,7%
Prestataires externes	61,7%
Direction technique	48,5%
Direction ou service actuariat	47,4%
Direction des risques	41,1%
Direction ou service audit interne	40,6%
Des membres d'autres entités du groupe	33,7%
Responsable juridique	30,6%
Conseil de surveillance	4,6%
Personne, le chantier n'a pas commencé	1,5%



# Gouvernance du projet

## ❑ Détermination d'un budget « Solvabilité 2 »

	Fréquence
Oui	41,3%
Non	58,7%
Total	100,0%

# Gouvernance du projet

## ❑ Nécessité de modifier l'organisation

	Non réponse	Oui	Non	TOTAL
Modification de l'organisation	5,2	59,1	35,7	100

# Gouvernance du projet

## □ Formation des salariés et des membres du conseil d'administration

	Oui	Non	TOTAL
Formation du CA	68	32	100
Formation des salariés	59,8	40,2	100

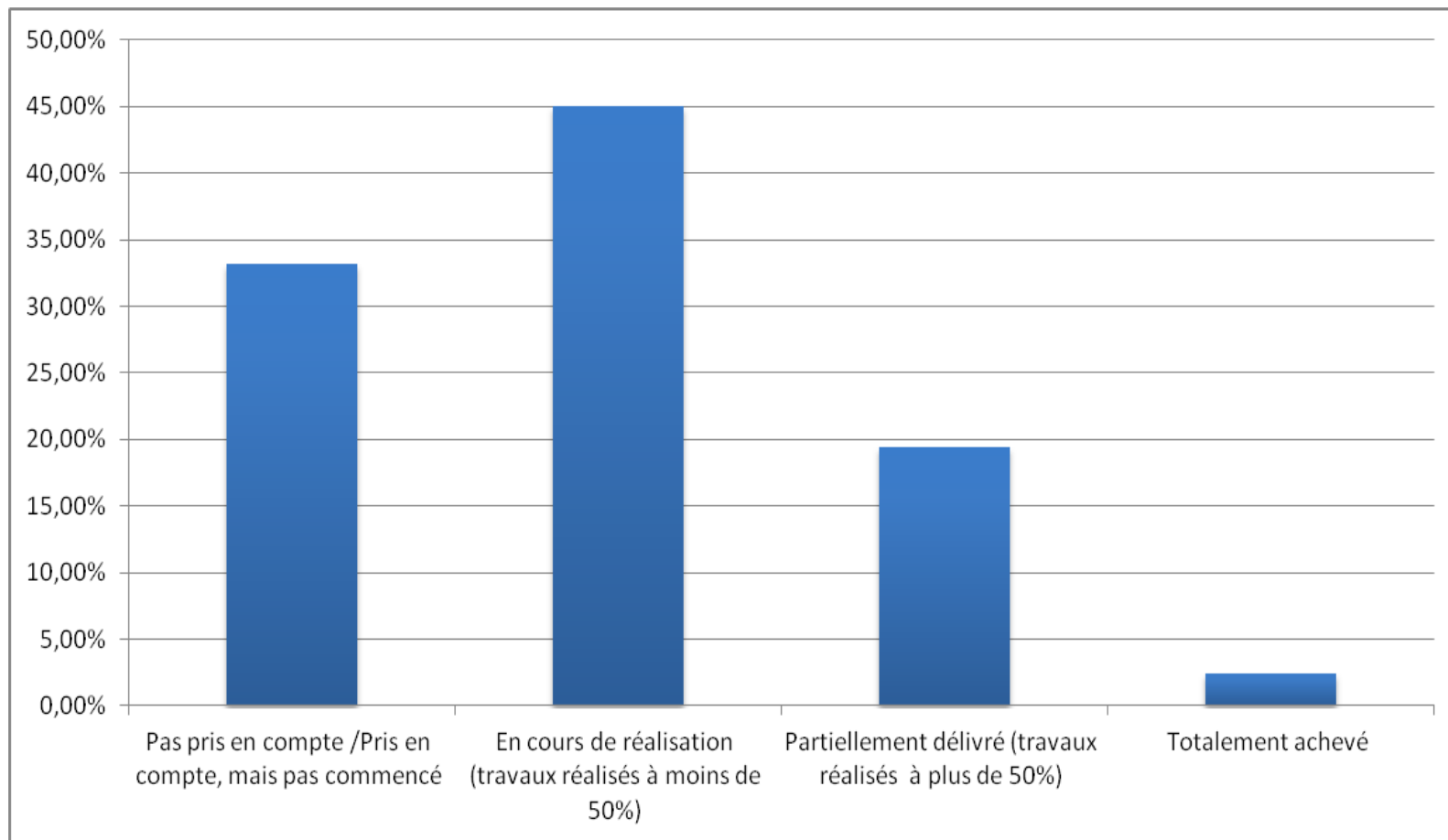
# Bilan prudentiel

## □ Existence d'un plan d'actions spécifique

	Fréquence
Non réponse	3,2%
Oui	59,1%
Non	37,7%
Total	100,0%

# Bilan prudentiel

## □ Niveau d'avancement de l'industrialisation de la production du bilan prudentiel



# Bilan prudentiel

## □ Mapping entre le plan comptable et le bilan prudentiel

	Fréquence
Oui	48,9%
Non	51,1%
Total	100,0%

## □ Tenue d'une réflexion sur la continuité de la piste audit dans le bilan prudentiel

	Fréquence
Oui	46,8%
Non	53,2%
Total	100,0%

# Bilan prudentiel

- ❑ **Analyse des écarts entre les postes du bilan prudentiels et leurs correspondances dans les comptes sociaux**

	Fréquence
Oui	60,1%
Non	39,9%
Total	100,0%

- ❑ **Refonte du système de gestion comptable**

	Fréquence
Oui	50,1%
Non	49,9%
Total	100,0%

# Conclusion

- ❑ **Une préparation bien engagée sur les piliers 1 et 2**
- ❑ **Beaucoup d'attente d'informations précises avant de lancer les chantiers du pilier 3**
- ❑ **Encore beaucoup de travail autour du lien entre bilan prudentiel et comptes sociaux**



# QUESTIONS

# Sommaire

1. Etat de préparation du marché à Solvabilité II
2. Introduction générale sur le Pilier 3
  - ❑ **Olivier Fliche, *Directeur du contrôle des assurances***
3. Mise en place d'une nouvelle « comptabilité » prudentielle
4. Evolution de la comptabilité sociale en normes françaises

# Le Pilier 3 de Solvabilité II

## ❑ Objectifs du pilier 3 de Solvabilité 2 :

- ❑ Diffusion d'information au public (*public disclosure*) => accroître la transparence et renforcer la discipline de marché
- ❑ Transmission d'information au superviseur (*supervisory reporting*) => fournir les informations nécessaires au contrôle, à la fois au niveau micro et macro

## ❑ Réglementation et environnement plus complexes :

- ❑ Exigences réglementaires fondées sur des normes et des formules plus complexes, mettant en jeu plus d'informations chiffrées
- ❑ Besoin accru de données pour mener à bien le contrôle (vérification et interprétation)

# Un nouveau bilan prudentiel

- ❑ Valorisation prudentielle selon des règles propres, proches mais distinctes des règles IFRS
- ❑ Évaluation économique de tous les actifs et les passifs
- ❑ Calcul en « *best estimate* » des provisions techniques
- ❑ Comptabilité prudentielle différente des comptes sociaux

# Reporting : un bond en avant

- ❑ Diffusion d'information au public => des exigences nouvelles, qui appellent une communication propre en matière de solvabilité et de bilan prudentiel
- ❑ *Reporting* aux autorités de contrôle => des données plus fournies, mais également bien plus harmonisées
- ❑ Proportionnalité « automatique » => moins d'informations pour les entreprises dont le profil de risque est plus simple
- ❑ Taxonomie XBRL => plus grande fiabilité des informations transmises

# Quelle préparation de l'ACP au pilier 3 ?

- ❑ **Deux principes d'action :**
  - ❑ Forte implication dans les discussions au niveau européen
  - ❑ Consultation et préparation du marché
- ❑ **Les domaines d'action :**
  - ❑ **Valorisation**
    - ❑ Groupe de travail interne sur la valorisation Solvabilité II
    - ❑ Participation active à la réforme de la réglementation comptable française, menée par l'ANC
  - ❑ **Reporting**
    - ❑ Pilotage du sous-projet « Reporting » pour la transposition de Solvabilité II
    - ❑ Détermination des états spécifiques nationaux et élaboration des instructions ACP
  - ❑ **Systèmes d'information**
    - ❑ Volet informatique du projet « Informatique et Reporting Solvabilité II »
    - ❑ Développement des outils de collecte et d'analyse de l'ACP
    - ❑ Impact sur les modalités de remise du *reporting* prudentiel

# Consultation des organismes

- ❑ **Au niveau européen, des consultations informelles sur les mesures de niveau 3, menées par EIOPA :**
  - ❑ Sur le *reporting*, en 2010 et début 2011 => consultation publique très prochainement : novembre – janvier
  - ❑ Sur la valorisation, à l'été 2011
  - ❑ Sur la taxonomie, à l'été 2011
  - ❑ Forte implication des organismes français dans ces consultations
  
- ❑ **Au niveau français, des contacts fréquents de l'ACP avec les organismes :**
  - ❑ Réunion en février 2011 sur la consultation EIOPA et le lancement du projet « Informatique et Reporting Solvabilité II » à l'ACP
  - ❑ Questionnaire au printemps sur les modalités informatiques de remise (relayé par les fédérations)
  - ❑ Lancement du groupe de travail conjoint ACP – DGT – industrie sur la transposition en matière de *reporting* d'ici fin 2011

# Préparation des organismes

- ❑ **Indispensable mobilisation des organismes, dès à présent :**
  - ❑ Exigences croissantes sur la qualité des données
  - ❑ Adaptation des processus comptables
  - ❑ Évolution des systèmes informatiques
  
- ❑ **Calendrier serré, même en cas de décalage d'un an de Solvabilité II :**
  - ❑ Remise préparatoire sur base Solvabilité II dès mi-2013, et remise complète début 2014
  - ❑ Consultation publique dès novembre 2011 pour permettre une meilleure préparation
  - ❑ Nécessité de s'adapter à la nouvelle taxonomie XBRL



**PAUSE**

# Sommaire

1. Etat de préparation du marché à Solvabilité II
2. Introduction générale sur le Pilier 3
3. **Mise en place d'une nouvelle « comptabilité » prudentielle**
  - ❑ **Le bilan Solvabilité II : Jean-Jacques Dussutour, *chargé de mission auprès de la direction des affaires internationales***
  - ❑ Le nouveau *reporting* prudentiel : David Revelin, *adjoint au chef de service des affaires internationales assurances*
  - ❑ Les enjeux informatiques : Thierry Auran, *chef du service des contrôles sur place spécialisés*
4. Evolution de la comptabilité sociale en normes françaises

# Le bilan Solvabilité II

- ❑ Normes applicables
- ❑ Principes fondamentaux
- ❑ Détermination d'une valeur économique
- ❑ Relations avec les principes comptables IFRS
- ❑ Interactions avec les normes IFRS

# Normes applicables

- ❑ **1 Article (art. 75) sur la valorisation des actifs et des autres passifs . + 3 Considérants (15, 45 et 46)**
  
- ❑ **11 Articles sur la valorisation des provisions techniques**
  
- ❑ **7 articles dans les mesures de niveau 2 (5V1 à 11V7)**
  
- ❑ **Préparation de mesures de niveau 3**
  - Principes de valorisation
  - Gouvernance des procédures de valorisation

# Principes fondamentaux

## □ Article 75 : Valorisation des actifs et des passifs

1. Les États membres veillent à ce que, **sauf indication contraire**, les entreprises d'assurance et de réassurance **valorisent leurs actifs et leurs passifs** comme suit :
  - a) les **actifs** sont valorisés au **montant** pour lequel ils pourraient être **échangés** dans le cadre d'une transaction conclue, dans des **conditions de concurrence normales**, entre des **parties informées et consentantes** ;
  - b) les **passifs** sont valorisés au **montant** pour lequel ils pourraient être **transférés ou réglés** dans le cadre d'une transaction conclue, dans des **conditions de concurrence normales**, entre des **parties informées et consentantes**.

Lors de la valorisation des **passifs** au titre du point b), **aucun ajustement** visant à tenir compte de la **qualité de crédit propre** à l'entreprise d'assurance ou de réassurance n'est effectué.

2. La Commission arrête des **mesures d'exécution** exposant les **méthodes et les hypothèses** à utiliser lors de la **valorisation** des actifs et des passifs prévue au paragraphe 1.

# Détermination d'une valeur économique

- ❑ **Un évaluation selon les principes de Solvabilité II est fondée sur trois principes :**
  - **La continuité d'activité**
  - **Chaque élément du bilan est considéré indépendamment des autres**
  - **Le principe d'équité et volonté de ne pas créer des sources d'arbitrage (ex : traiter de la même manière les entreprise se développant en interne ou par acquisition)**
  
- ❑ **Ces principes et celui de la valeur économique peuvent conduire à des différences par rapport aux valeurs IFRS.**

# Relations avec les principes comptables IFRS (1/2)

- ❑ **Le Bilan Solvabilité II est distinct des états financiers comptables.**
  - Pour des raisons pratiques, le Bilan Solvabilité II peut être déterminé à parti du bilan comptable en tenant compte des ajustements nécessaires.
- ❑ **Le principe d'évaluation qui doit être retenu selon l'art. 75 est identique à la définition de la Juste Valeur selon les IFRS.**



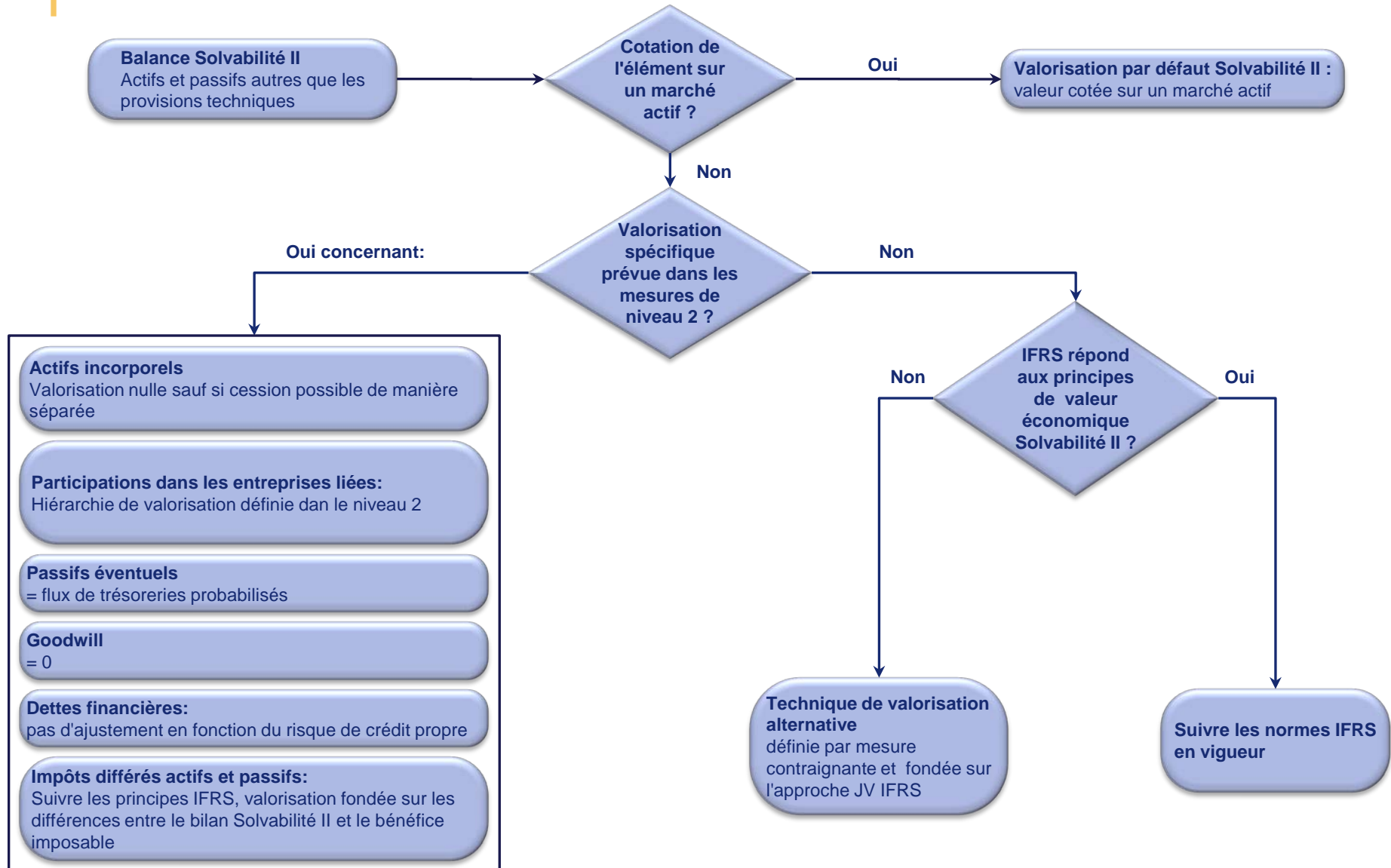
**Si la juste valeur est retenue par application des principes comptables, cette valeur peut être retenue pour le bilan Solvabilité II.  
Sinon les valeurs doivent être ajustées**

# Relations avec les principes comptables IFRS (2/2)

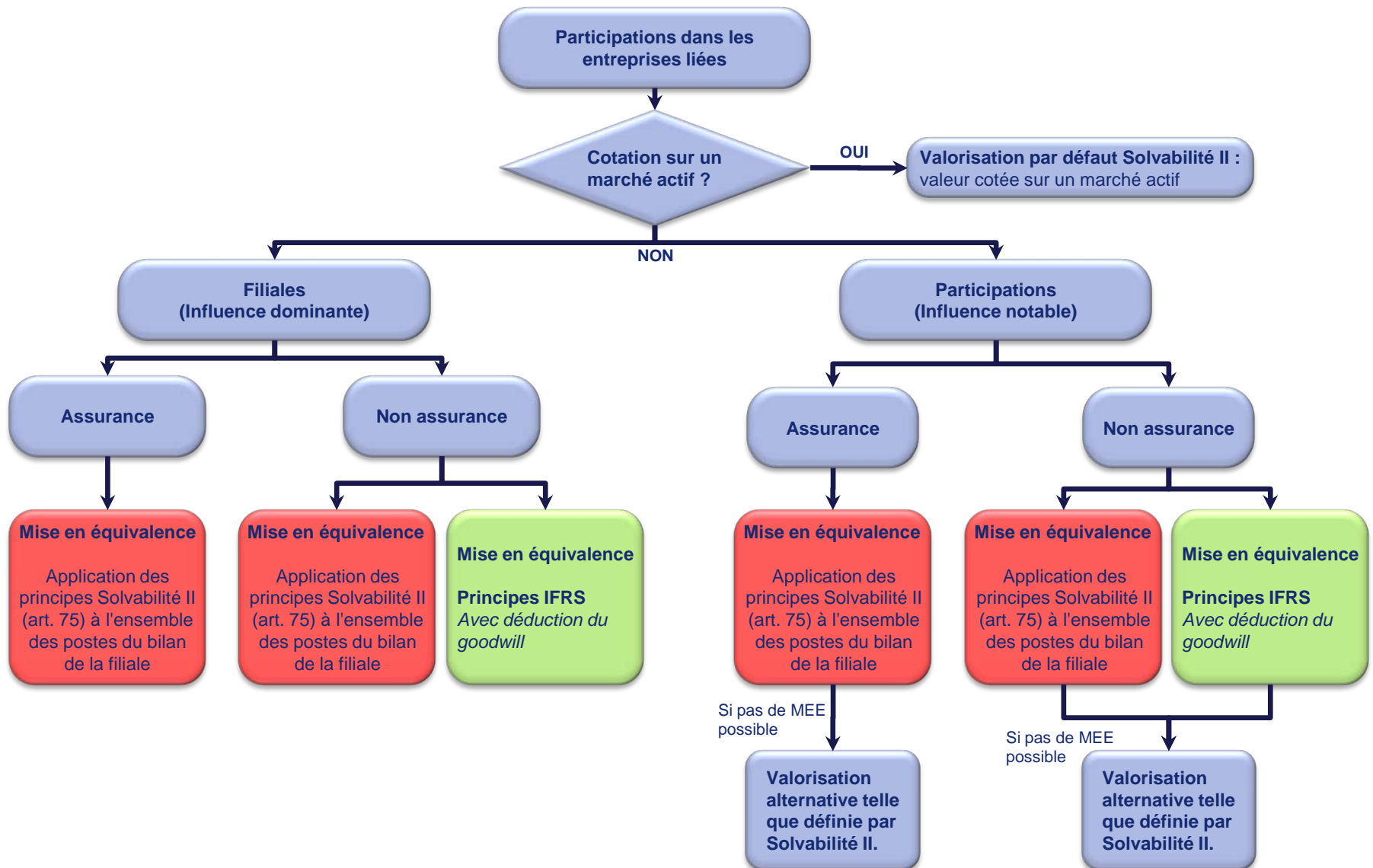
- ❑ Les mesures L2 font une référence explicite aux IFRS.
  
- ❑ Cependant, des principes de valorisation sont définies pour des actifs et passifs spécifiques :
  - Les actifs ( non cotés / cotés sur un marché non actif)
  - les participations dans les entreprises liées,
  - les goodwill,
  - les actifs incorporels,
  - Les passifs financiers,
  - Les passifs éventuels.



# Interactions avec les normes IFRS (1/2)



# Interactions avec les normes IFRS (2/2)



# Sommaire

1. Etat de préparation du marché à Solvabilité II
2. Introduction générale sur le Pilier 3
3. **Mise en place d'une nouvelle « comptabilité » prudentielle**
  - ❑ Le bilan Solvabilité II : Jean-Jacques Dussutour, *chargé de mission auprès de la direction des affaires internationales*
  - ❑ **Le nouveau reporting prudentiel : David Revelin, adjoint au chef de service des affaires internationales assurances**
  - ❑ Les enjeux informatiques : Thierry Auran, *chef du service des contrôles sur place spécialisés*
4. Evolution de la comptabilité sociale en normes françaises

# Le nouveau *reporting* prudentiel

- ❑ Principes généraux
- ❑ Calendrier des travaux au niveau européen (EIOPA)
- ❑ Contenu des rapports narratifs et états Solvabilité II
- ❑ Délais de transmission
- ❑ Application du principe de proportionnalité
- ❑ Avancée des travaux au niveau français (ACP)

# Principes généraux (1/3)

## Information à fournir à l'autorité de contrôle

### Reporting régulier

**Rapport à l'autorité de contrôle (RSR – Regular Supervisory Report) et la situation financière (SFCR – Solvency and Financial Condition Report)**  
Art. 35, 2 (a) (i)

Information réservée à l'autorité de contrôle

- Rapport narratif
- Etats quantitatifs (*templates*)

**Rapport sur la solvabilité (SFCR – Solvency and Financial Condition Report)**  
Art. 51

Information diffusée au public

- Rapport narratif
- Etats quantitatifs (*templates*)

**Art. 35, 2 (a) (ii) et Art. 54 (1) – lorsque des événements prédéfinis se produisent (information au superviseur), ou en cas d'évènement majeur dont non-couverture du SCR ou MCR après un délai (communication au public)**

**Art. 35, 2 (a) (iii) – lors de toute demande ad hoc (ex : contrôles sur place, contrôle permanent, enquête transversale)**

# Principes généraux (2/3)

- ❑ **Niveau 1** (art. 35, 51 à 56, 254 & 256) :
  - ❑ Directive communautaire
  - ❑ Contenu : grands principes
  
- ❑ **Niveau 2** :
  - ❑ Règlement communautaire (vraisemblablement)
  - ❑ Contenu : structure, fréquence / délais, description du reporting narratif
  
- ❑ **Niveau 3 / standards techniques contraignants** (*Implementing Technical Standards - ITS*) :
  - ❑ ITS sont des textes communautaires d'application directe
  - ❑ Contenu : description des états
  
- ❑ **Niveau 3 / lignes directives** (*guidelines*) :
  - ❑ Contenu : précisions sur le reporting narratif

# Principes généraux (3/3)

- ❑ **Harmonisation complète** => Le reporting Solvabilité II a vocation à remplacer le reporting prudentiel actuel :
  - Etats Solvabilité II => Remplacement de l'essentiel des états C / T / G
  - Rapports narratifs SFCR / RSR => Remplacement des rapports de solvabilité et de contrôle interne
  
- ❑ Dans les domaines qui ne sont pas couverts par Solvabilité II => **Maintien de spécificités nationales** :
  - Correspondant à des spécificités du marché national
  - Exemples : comptes sociaux, statistique, PB, cantons, etc.
  
- ❑ Question de l'**audit** du bilan Solvabilité II => ACP favorable à un niveau 2 ou des standards techniques contraignants
  
- ❑ Important travail de coordination pour **éviter la duplication** avec les exigences d'autres institutions (ex : statistiques BCE)

# Calendrier des travaux européens

- ❑ **2009 :**
  - Publication par le CEIOPS du *Consultation Paper 58* (avis pour le niveau 2, comprenant une annexe consacrée aux états prudentiels)
- ❑ **2010 :**
  - Discussion entre la Commission et les états membres sur le niveau 2
  - 1ere consultation informelle par CEIOPS sur les états Solvabilité II
- ❑ **2011 :**
  - Poursuite des discussions sur le niveau 2
  - 2<sup>e</sup> consultation informelle par EIOPA sur les états (janvier-mars)
  - Consultation publique par EIOPA sur les états Solvabilité II prévue de novembre à janvier
- ❑ **2012 :**
  - Objectif de finalisation des états Solvabilité II vers le printemps 2012
  - Adoption des *Implementing Technical Standards* au 2<sup>e</sup> semestre 2012
- ❑ **2013 / 2014 :**
  - Entrée en vigueur de Solvabilité II



# Contenu des rapports narratifs S2 (1/2)

- ❑ **Rapports narratifs** : public (SFCCR) et réservé au superviseur (RSR)
  - Structure déterminée au niveau 2
  - **5 parties** (les mêmes pour le SFCCR et le RSR) :
    - *Business, External Environment and Performance* : activité et des résultats
    - *Governance and Remuneration Policy* : système de gouvernance
    - *Risk Profile* : profil de risque (y compris techniques d'atténuation)
    - *Valuation for Solvency Purposes* : méthodes de valorisation
    - *Capital Management* : exigences de capital et fonds propres
- ❑ Niveaux de détail et de confidentialité plus élevés pour le RSR
- ❑ **Rapport ORSA séparé du RSR** => remis à l'autorité de contrôle après son approbation par l'organisme

# Contenu des rapports narratifs S2 (2/2)

## ❑ Application :

- Au niveau solo
- Au niveau groupe (possibilité de SFCR unique, après accord du superviseur de groupe)

## ❑ Fréquence :

- SFCR : annuel
- RSR : “complet” tous les 1 à 3 ans, et sommaire annuel
- Rapport ORSA : annuel

# Contenu des états S2 (1/3)

## □ **Etats Solvabilité II** => 8 catégories :

- Bilan (BS)
- Fonds propres (OF)
- Exigences de capital (SCR / MCR)
- Analyse de variation de fonds propres (VA)
- Placements (Assets)
- Provisions techniques (TP)
- Réassurance (Re)
- Spécifique Groupe

## □ **Application :**

- Au niveau solo : toutes catégories (sauf spécifique groupe)
- Au niveau groupe : états spécifique groupe + certains états solo, sur base consolidée
- Pas d'exemption (sauf pour l'état détaillé des placements trimestriel, pour les petites entreprises)

# Contenu des états S2 (2/3)

## ❑ **Fréquence des états Solvabilité II :**

- Etats dans leur intégralité => annuels
- Etats de base => trimestriels

## ❑ **Diffusion des états Solvabilité II :**

- Etats destinés au superviseur
- Quelques états diffusés au public, afin de faciliter la comparaison d'informations entre entreprises => uniquement pour les états annuels

# Contenu des états S2 (3/3)

## Présentation lors des consultations :

### 1 – Tableau Excel

MCR-B4A  
Minimum Capital Requirement (except for composite insurance undertakings)

MCR components	Background information																																
<b>Linear formula component for non-life insurance or reinsurance obligations</b> $MCR_{NL}$ Result A1	Net (of reinsurance) best estimate provisions Net (of reinsurance) written premiums in the last 12 months																																
<b>Medical expense insurance</b> <b>Income protection insurance</b> <b>Workers' compensation insurance</b> Motor vehicle liability insurance and proportional reinsurance Other motor insurance and proportional reinsurance Marine, aviation and transport insurance and proportional reinsurance Fire and other damage to property insurance and proportional reinsurance General liability insurance and proportional reinsurance Credit and suretyship insurance and proportional reinsurance Legal expenses insurance and proportional reinsurance Assistance and its proportional reinsurance Miscellaneous financial loss insurance and proportional reinsurance Non-proportional casualty reinsurance Non-proportional property reinsurance Non-proportional marine, aviation and transport reinsurance Non-proportional health reinsurance	<table border="1"> <tr><td>B2</td><td>C2</td></tr> <tr><td>B3</td><td>C3</td></tr> <tr><td>B4</td><td>C4</td></tr> <tr><td>B5</td><td>C5</td></tr> <tr><td>B6</td><td>C6</td></tr> <tr><td>B7</td><td>C7</td></tr> <tr><td>B8</td><td>C8</td></tr> <tr><td>B9</td><td>C9</td></tr> <tr><td>B10</td><td>C10</td></tr> <tr><td>B11</td><td>C11</td></tr> <tr><td>B12</td><td>C12</td></tr> <tr><td>B13</td><td>C13</td></tr> <tr><td>B14</td><td>C14</td></tr> <tr><td>B15</td><td>C15</td></tr> <tr><td>B16</td><td>C16</td></tr> <tr><td>B17</td><td>C17</td></tr> </table>	B2	C2	B3	C3	B4	C4	B5	C5	B6	C6	B7	C7	B8	C8	B9	C9	B10	C10	B11	C11	B12	C12	B13	C13	B14	C14	B15	C15	B16	C16	B17	C17
B2	C2																																
B3	C3																																
B4	C4																																
B5	C5																																
B6	C6																																
B7	C7																																
B8	C8																																
B9	C9																																
B10	C10																																
B11	C11																																
B12	C12																																
B13	C13																																
B14	C14																																
B15	C15																																
B16	C16																																
B17	C17																																

### 2 - Summary document

Template MCR-B4A & B4B

- Purpose:** this template provides the inputs and output of MCR calculation.
- Potential benefits:** The benefits for supervisory purposes and policyholder protection come from the fact that it provides necessary information for the supervisory review of the appropriateness of calculation and the adequacy of MCR.
- Potential costs:** The costs should be limited as undertakings are required to calculate and report MCR on quarterly basis. Simplification methods (for example use of roll forward) for the calculation of technical provisions for quarterly reporting are accepted in principle, but their exact scope and content is to be discussed.
- Application to groups:** to be confirmed (clarification is being awaited from the Commission in respect of MCR quarterly reporting for groups)
- Materiality thresholds:** none
- Public disclosure** (for annual templates only): yes
- Frequency:** quarterly and annual
- Main feedback from stakeholders and answers:**

Main feedback from stakeholders	Answers
Members are not in a position to produce this report on a quarterly basis. In any case, it should be limited to those items where material changes have occurred. Processes and systems which are currently in place are not adapted to quarterly reporting. Estimates will have to be allowed if this information is submitted on a quarterly basis.	Disagree: Article 129 of the Framework Directive foresees quarterly calculation and reporting of the MCR, this template reflects what will be required under Solvency II.
The information on the minimum capital requirements should not be published.	Disagree: the information on MCR should be publicly disclosed. Feedback

### 3-LOG (Word)

ITEM	CELL NUMBER(S)	DEFINITION	EXAMPLE	PURPOSE
		technical provisions and the reinsurance recoverables. The technical provisions are to be without risk margin (i.e. the best estimate technical provision should be used).		
Written premiums		Consistently with other templates, written premiums should be defined as all amounts due during the financial year in respect of insurance contracts regardless of the fact that such amounts may relate in whole or in part to a later financial year		
Linear Formula component for non-life insurance or reinsurance obligations	A1	This is the linear formula component for non-life insurance or reinsurance obligations and is calculated in accordance with Article 238 MCR3 of the draft consolidated L2 implementing Measures	4535	To allow supervisors to understand the components of the MCR and how it is built up.
Medical expense insurance – net best estimate	B2	This is the technical provisions for medical expense insurance, without risk margin after deduction of the amounts recoverable from reinsurance contracts and SPVs, with a floor equal to zero		To allow supervisors to understand the components of the MCR and how it is built up.

# Délais de transmission

Fin de l'exercice (T)

□ **Régime de croisière :**

Reporting annuel solo (et SFCR unique pour le groupe) =  
**T + 14 semaines**

Etats trimestriels solo =  
**T+ 5 semaines**

Etats trimestriels groupe =  
**T+ 11 semaines**

Reporting annuel groupe =  
**T + 20 semaines**

- **Période transitoire** => délais allongés pendant les 3 premiers exercices
  - 1<sup>er</sup> exercice (en semaines) : 8 / 14 / 20 / 26
- **Mise en oeuvre en cas d'application repoussée d'un an :**
  - Remise préparatoire obligatoire en 2013 => reporting S2 « allégé »
  - 1er reporting Solvabilité II trimestriel sur le 1er trimestre 2014
  - Incertitude sur le 1er reporting Solvabilité II annuel complet => ACP favorable à un 1er reporting Solvabilité II annuel à fin 2013

# Application de la proportionnalité

- ❑ **Proportionnalité « automatique »** en matière de reporting
  - Moins d'informations pour les entreprises dont le profil de risque est plus simple
  - Reporting régulier nécessaire pour le contrôle sur pièces de tous les organismes
  
- ❑ Possibilité d'exemption pour l'état détaillé des placements trimestriel (mais pas annuel)
  
- ❑ Présence de **seuils d'application** dans certains états quantitatifs
  - Seuils pour l'application par ligne d'activité ou par devise
  - Seuils quantitatifs par souci de clarté et de cohérence entre pays

# Avancée des travaux au niveau français

- ❑ **Objectifs de la transposition** de Solvabilité II en matière de reporting :
  - Nombreuses dispositions directement applicables (niveau 2, ITS)
  - Recours aux instructions ACP pour les spécificités nationales et certains aspects de la transposition
  - Traitement des entités non soumises à Solvabilité II
  
- ❑ **Détermination des spécificités nationales :**
  - Couvre notamment des informations comptables, statistiques ou relatives à des spécificités techniques (PB, cantons légaux, construction, etc.)
  - En matière comptable, pas d'information supplémentaire par rapport aux annexes, mais une homogénéisation entre les Codes et une rationalisation, en lien avec l'évolution de la comptabilité sociale
  
- ❑ **Consultation des organismes :**
  - Groupe de travail conjoint ACP – DGT – industrie à partir de novembre
  - Passage en Commission Consultative des Affaires Prudentielles de l'ACP



# Sommaire

1. Etat de préparation du marché à Solvabilité II
2. Introduction générale sur le Pilier 3
3. **Mise en place d'une nouvelle « comptabilité » prudentielle**
  - ❑ Le bilan Solvabilité II : Jean-Jacques Dussutour, *chargé de mission auprès de la direction des affaires internationales*
  - ❑ Le nouveau *reporting* prudentiel : David Revelin, *adjoint au chef de service des affaires internationales assurances*
  - ❑ **Les enjeux informatiques : Thierry Auran, chef du service des contrôles sur place spécialisés**
4. Evolution de la comptabilité sociale en normes françaises

# Introduction

- ❑ **Les 3 piliers impacteront les systèmes d'information (SI) des organismes :**
  - **Notamment en matière de calcul des PT, du fait des techniques de valorisation, de l'abandon du principe de valorisation prudente, de la nécessité de données de qualité et d'une plus grande profondeur historique**
  - **Plan de continuité d'activité et Système de gestion des risques opérationnels**
  - **Nouveaux états pruden tiels**
  
- ❑ **Contrôle des SI des organismes par l'ACP**

# Périmètre du projet reporting Solvabilité II

- ❑ **Maintien du système de collecte actuel pour les entités restant soumises à Solvabilité I**
- ❑ **Pour les entités soumises à Solvabilité II, il y aura un seul système de collecte pour l'ensemble du reporting**

# Le projet reporting Solvabilité II

- ❑ **Comité de pilotage Informatique et Reporting Solvabilité II (présidé par O. Fliche)**
  
- ❑ **Lancement du projet en février 2011. Le chef de projet utilisateur est J.M. Jolly. Le chef de projet informatique est C. Binet**
  
- ❑ **Champs du projet :**
  - **outils de collecte**
  - **outils du contrôle prudentiel**
  - **fonctions statistiques**

# Enquête sur la préparation des organismes au reporting

- ❑ Un questionnaire pour évaluer la préparation au reporting Solvabilité II
- ❑ 260 réponses
- ❑ 84 % de l'échantillon estiment le logiciel utilisé actuellement bien adapté
- ❑ Aujourd'hui, Excel est l'outil de transmission pour 80% des organismes. Seulement 20% des organismes fait appel à des prestataires
- ❑ 35 % déclarent avoir évalué les impacts informatiques du reporting SII
- ❑ 20% se déclarent apte à déclarer en flux XBRL (ou XML) – 46% préfèrent une déclaration hors ligne

# Mode de collecte par les organismes

- ❑ **Le flux XBRL** est le format de remise adopté
- ❑ **Plusieurs modes de collecte :**
  - Transmission du flux par application préconisé
  - Saisie en ligne envisagé
  - Hors ligne envisageable mais la conversion en XBRL devrait être à charge de l'organisme
- ❑ **Contrôles techniques/fonctionnels**
- ❑ **Guichet de remise**

# Calendrier

- ❑ **Adoption des états solvabilité II prévue mi 2012.**
- ❑ **Un 1er reporting partiel prévu au 30 juin 2013 sur le bilan**
- ❑ **1er reporting trimestriel dès 2014 avec les premiers états pour le 31 mars 2014**



- ❑ **L'applicatif doit être prêt pour la collecte en juin 2013**

# Informations des organismes

- ❑ **Consultations à poursuivre**
- ❑ **Les spécifications techniques de l'application nouvelle seront transmises aux organismes et SSII.**
- ❑ **Les taxonomies seront mise à disposition des organismes**
- ❑ **Documentation**



# Conclusion informatique et reporting

- ❑ Impact sur les organismes
- ❑ ACP est en ordre de marche
- ❑ Objectif de l'ACP : un reporting harmonisé tout en tenant compte de la diversité des organismes

# QUESTIONS

# Sommaire

1. Etat de préparation du marché à Solvabilité II
2. Introduction générale sur le Pilier 3
3. Mise en place d'une nouvelle « comptabilité » prudentielle
4. **Evolution de la comptabilité sociale en normes françaises**
  - ❑ **Jean-Jacques Dussutour, *chargé de mission auprès de la direction des affaires internationales***

# Evolution de la comptabilité sociale en normes françaises

- ❑ **Réglementation comptable actuelle**
- ❑ **Objectifs de l'évolution**
- ❑ **Processus de la réforme**

# Réglementation comptable actuelle

- Actuellement, les règles comptables applicables aux organismes d'assurance sont issues de codes distincts et ont été rédigées à des dates différentes sous des formes diverses :
  - un plan comptable des assurances issu du code des assurances et datant de 1993,
  - un plan comptable des mutuelles issu d'un règlement CRC datant de 2002,
  - un plan comptable pour les institutions de prévoyance qui est présent dans le code de la sécurité sociale et qui date de 1999.
  
- En complément de ces plans, plusieurs règlements, avis et recommandations CNC/ANC viennent apporter des précisions sur des problématiques comptables spécifiques.

# Objectifs de l'évolution

- ❑ L'introduction de Solvabilité II conduit à séparer les dispositions prudentielles et le cadre comptable :
  - cette évolution conduit à l'établissement d'un règlement de l'ANC
  
- ❑ Profiter de cette occasion pour :
  - homogénéiser les dispositions comptables applicables aux différents type d'organismes tout en conservant les spécificités sectorielles,
  - mettre à jour les liens avec le Code de commerce et le PCG,
  - intégrer certains avis antérieurs.

# Objectifs de l'évolution

- Le futur règlement devrait reprendre les principes de comptabilisation, d'évaluation et de présentation des plans de comptes existants.
  - Il est nécessaire de séparer le domaine prudentiel (y compris les pouvoirs de l'ACP) des règles comptables.
  
- Certaines modifications sont proposées afin :
  - de se conformer aux exigences des directives et d'autres codes (code de commerce, code monétaire et financier...),
  - de faciliter la lecture et la compréhension des comptes à travers l'annexe,
  - d'utiliser certains états prudentiels Solvabilité II pour limiter les travaux d'établissement de l'annexe,
  - de continuer à répondre aux utilisateurs institutionnels réalisant des études statistiques issues du reporting informatique des états comptables.

# Processus de la réforme

- ❑ Une groupe de travail ANC rassemble le Trésor, l'ACP, la DSS, la DLF, la FFSA, le GEMA, le CTIP, la FNMF, la CNCC, l'OECD, les auditeurs et autres experts.
  - Le projet est également suivi dans le cadre du pilotage de la transposition de Solvabilité II.
- ❑ Le projet de règlement sera adopté par le collège de l'ANC, puis soumis à l'avis du CCLRF et du CSM et homologué par les ministères concernés.
- ❑ Formalisation d'un ou plusieurs règlements comptables.
  - Difficultés particulières pour les entreprises restant soumise à Solvabilité I.



# QUESTIONS

# Conclusion

**Cyril Roux,**

**Premier secrétaire général adjoint de l'ACP**